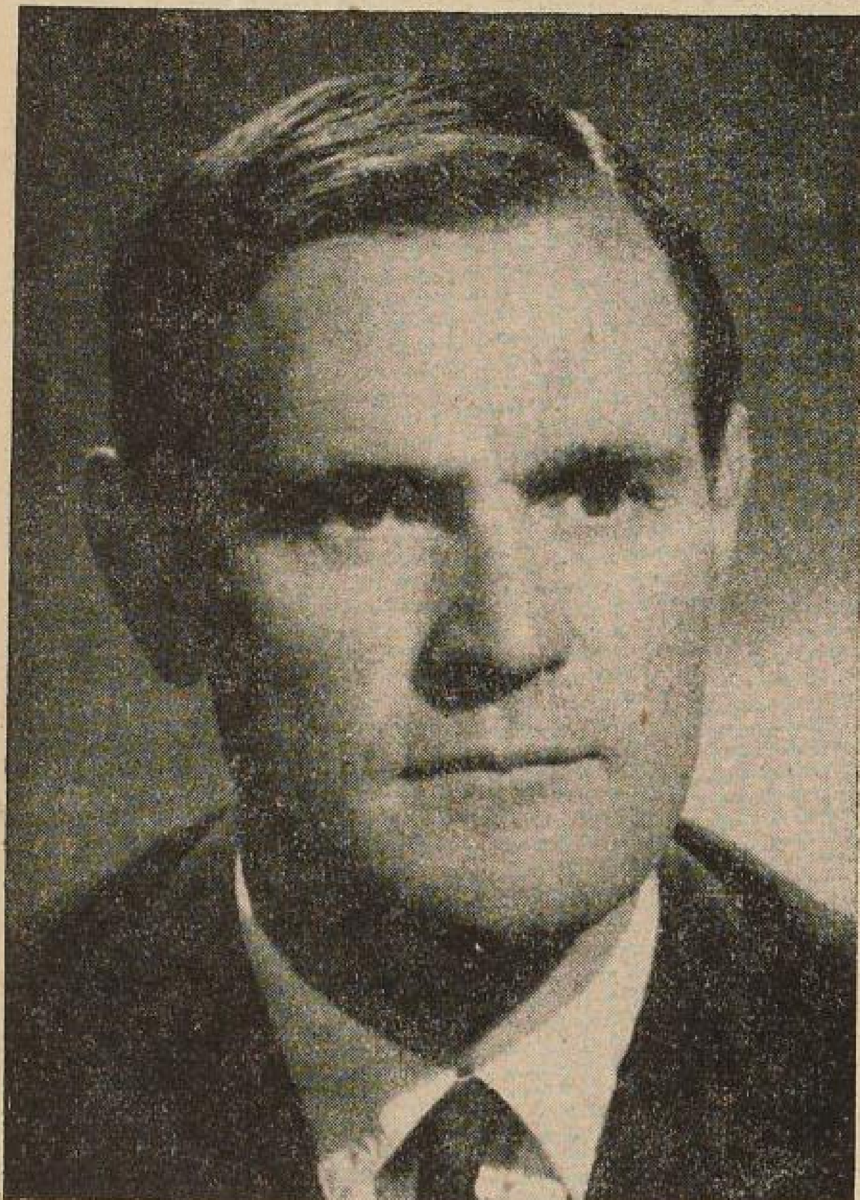
REPUBLIQUE FRANÇAISE — ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1967 — 1re CIRCONSCRIPTION — MONTPELLIER-LUNEL



JEUNESSE — ESPOIR — VOLONTE DYNAMISME — COMPETENCE EFFICACITE

Robert THIERY

est âgé de 46 ans ; issu d'une famille montpelliéraine, il a effectué ses études au lycée, ensuite à la Faculté de Droit de MONTPELLIER.

Il rejoint, sous l'occupation les Forces Françaises combattantes. Il participe aux campagnes Rhin et Danube. Volontaire au corps léger d'intervention avec les forces américaines en Extrême-Orient, fait la campagne d'Indochine. Décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille coloniale, il termine sa carrière d'officier comme capitaine d'active.

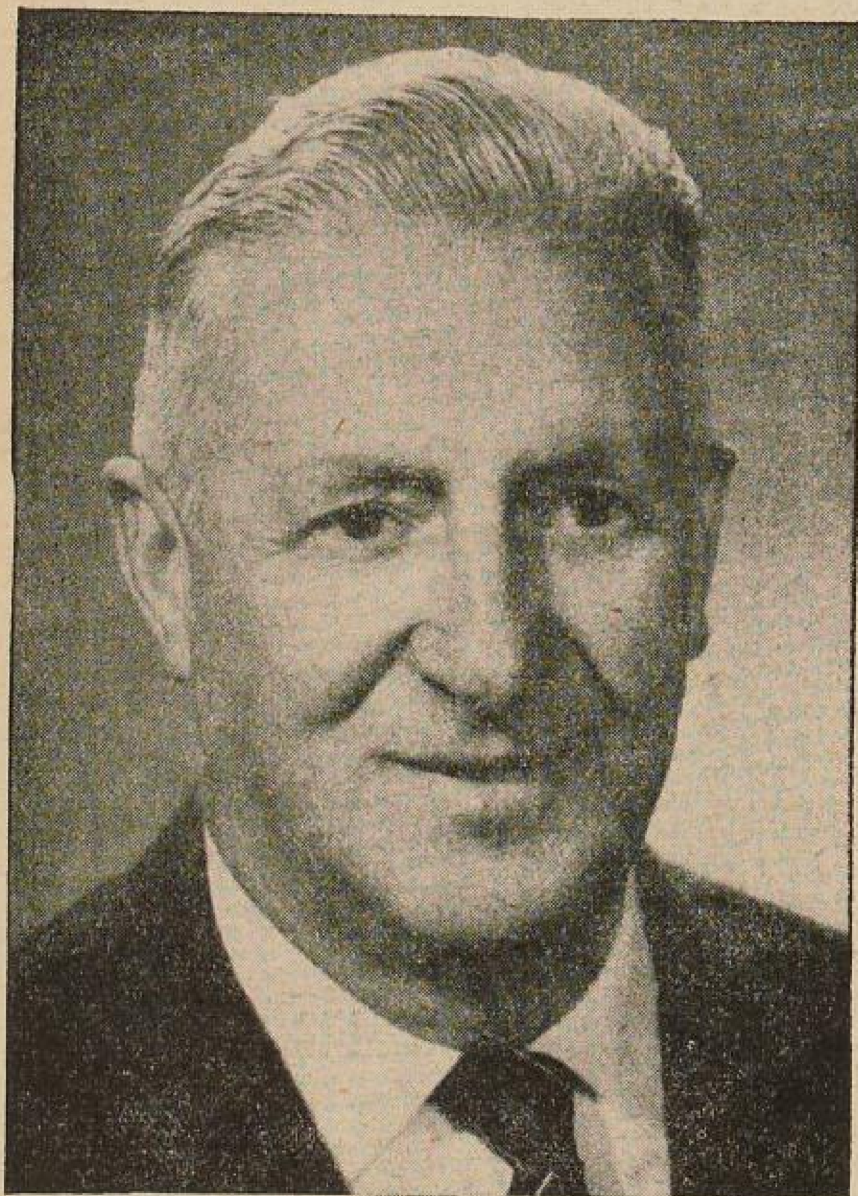
Ses frères suivent son exemple. L'un arrêté par la Gestapo est déporté à Dachau. L'autre rejoint à 18 ans la France Libre et débarque en Provence, en 1944, comme lieutenant de cavalerie.

A 27 ans, revenu à la vie civile, **Robert THIERY** fait un stage de formation industrielle et commerciale d'un an en Angleterre, il va ensuite pendant trois ans, comme directeur de sociétés, parcourir et étudier le Cameroun, le Tchad et l'Oubangui, ensuite chef de service technique dans une société de construction et d'urbanisme à Paris et banlieue. Il ressent vite l'appel du pays et se fixe à MONTPELLIER sa ville natale, où il exploite sa propriété de SAINT-SERIES. Ses connaissances techniques lui permettent de devenir expert agricole agréé auprès du Tribunal de Grande Instance.

Ardent syndicaliste viticole, secrétaire général du Syndicat Viticole Professionnel, il est l'auteur de plusieurs études économiques concernant la viticulture.

Soucieux de l'unité d'action syndicale, il fusionne son mouvement avec le Syndicat des Vignerons et Jeunes Viticulteurs de l'Hérault, dont il devient membre du conseil d'administration.

A la formation de l'Alliance Républicaine pour les libertés et le progrès, le président **J.-L. TIXIER-VIGNANCOUR**, lui confie la délégation départementale de l'Hérault. Elu Conseiller National de l'Alliance Républicaine, il siège au bureau politique national.



TRADITION — EXPERIENCE DEVOUEMENT

Commandant ELY

Adjoint au Maire de Montpellier

Originaire d'Algérie où il a passé la majorité de sa carrière militaire, le Commandant ELY est allié, de par son mariage, à une vieille famille montpelliéraine, ayant de nombreuses attaches dans nos villages.

Evadé d'Allemagne en 1941, il milite, dès son retour en France, dans les rangs de la Résistance, comme membre de l'organisation de la Résistance de l'Armée secrète.

La libération le trouve sous le nom de commandant QUARANTE, commandant du Quartier général de la 16e région, sous les ordres du général Zeller. Son rôle a été déterminant pour le maintien des saines traditions militaires.

A sa mise à la retraite, il se retire à MONTPELLIER, où il se consacre tout de suite à ses compatriotes rapatriés.

Le commandant ELY, élu conseiller municipal aux dernières élections est adjoint au Maire de MONTPELLIER ; il continue à s'occuper plus particulièrement des rapatriés, et il est chargé en outre, des anciens combattants, des festivités et des rapports avec les syndicats.

Président et vice-président de nombreuses sociétés dont les médaillés militaires.

Officier de la Légion d'Honneur, Médaillé militaire, titulaire de la Croix de guerre 39-45 avec citation à l'ordre de l'Armée, titulaire de la Croix de la valeur militaire, il totalise 5 citations : Médaille de la Résistance, Croix des évadés et de nombreuses autres décorations françaises et étrangères.

Deux hommes qualifiés pour représenter et défendre les intérêts de Montpellier et de la viticulture leurs passés et leurs fonctions présentes sont les meilleurs garants de notre avenir.

ALLIANCE RÉPUBLICAINE

POUR LES LIBERTÉS ET LE PROGRÈS

Président : J.-L. TIXIER-VIGNANCOUR

Comité National de soutien :

Michel de SAINT-PIERRE
écrivain catholique

Raymond BOURGINE
journaliste, directeur de spectacle du monde et Valeurs actuelles.

Amiral EYNAUD du FAY

Alain de Lacoste LAREYMONDIE
Maître des requêtes au Conseil d'Etat

Professeur Yves LONGUET
de la faculté de Médecine de Paris

Professeur MONTANE de la ROQUE
Faculté de Droit de Toulouse.

JUSTICE

L'Alliance Républicaine veut restaurer le pouvoir judiciaire dans son indépendance. « La justice ne devra être rendue que dans des tribunaux permanents par des magistrats professionnels ».

« les polices seront statutaires, tenues aux serments » : « Un Etat se déshonore en utilisant comme auxiliaires de police des agents secrets, des hommes politiques ou des repris de justice ».

AMNISTIE

Amnistie totale : réintégrant les personnes dans leur honneur, leurs droits et leurs biens.

INDEMNISATION

L'indemnisation des Français rapatriés d'Algérie et d'outre-mer, qui exige la solidarité nationale et que prescrit la constitution de toute nation civilisée.

Du fait de la présence massive des rapatriés dans notre département, l'indemnisation est un des atouts majeurs de notre relance économique.

INFORMATION

Il faut supprimer le monopole d'Etat sur la télévision qui n'existe dans aucun pays libre (« Nous sommes le seul pays au monde avec l'U.R.S.S. à ne connaître que des chaînes d'Etat »)

DEFENSE

« La défense ne peut être assurée par l'Europe seule face à l'U.R.S.S. Seule l'Alliance atlantique, par la mise en commun de ses richesses, par une rationalisation des armements, par la complémentarité des tâches, par l'utilisation de l'espace stratégique de ses membres, peut offrir à tous une sécurité inaccessible à chacun d'eux individuellement. »

« Si l'O.T.A.N. avait existé en 1939, jamais Hitler n'aurait attaqué la Pologne, la Belgique et la France. »

EUROPE, MARCHE COMMUN

L'intégration européenne politique et économique doivent se bâtir conjointement avec des institutions communes.

Il ne peut y avoir de Marché commun sans monnaie commune, sans fiscalité, ni parafiscalité et lois sociales communes.

SOCIAL - ECONOMIQUE

L'Alliance Républicaine veut instituer un « capitalisme populaire » qui demeure un capitalisme privé et ne soit pas un capitalisme d'Etat « le capitalisme populaire commence par la propriété du logement », ce qui implique un système de « crédit long et bon marché », (limitation de l'usure à 8 %).

L'Alliance Républicaine veut instituer une « législation contre le secret des affaires » ; les entreprises, surtout celles qui font appel à l'épargne publique, doivent être de véritables maisons de verre ».

COMPTES-COURANTS POSTAUX ET BANCAIRES. Les dépôts doivent être considérés comme des obligations et productifs d'intérêts (2 %) minimum).

COMMERCE. — L'Alliance Républicaine est en identité de vues avec la Confédération des petites et moyennes entreprises, notamment sur :

— défense propriété commerciale,
— loi anti-trust et anti-dumping
— contrôle fausses coopératives
— fiscalité et parafiscalité abusives
— plafond des petits revenus à 5.000 au lieu de 2.500
— scandale des patentes doublées
— faute d'aide aux collectivités locales.

DIVERS — Retraite à 60 ans pour les hommes

— Retraite proportionnelle pour les femmes désireuses de réintégrer leur foyer.

ENSEIGNEMENT

En raison même de son angoissante actualité, il est de toute urgence que l'Etat montre aux Français, par des faits et des chiffres, que les situations données par les enseignements technique et professionnel ne doivent pas et ne peuvent pas être un exutoire de l'enseignement secondaire. L'Alliance Républicaine estime pouvoir rompre le cercle infernal de l'augmentation du nombre des élèves et de la baisse de qualité des professeurs, en pratiquant la grande orientation scolaire à un niveau mieux étudié.

— L'université aux lumières qui permettra sans aucun titre à des Françaises et des Français adultes de préparer le soir les mêmes diplômes que les adolescents le jour.

VITICULTURE

La viticulture française est prospère, seul le Midi connaît la crise. Afin de remédier à cet état de fait révoltant, nous proposons :

1) — Egalité entre tous les vignerons de France par l'institution d'une loi unique, écartant tout privilège en matière de législation viticole et de procédé de vinification entre A.O.C., V.D.Q.S. et vins de consommation courante.

2) — L'interdiction de créer de nouveaux vignobles, l'octroi de nouveaux droits de plantation doit être interdit où que ce soit et en tout lieu, tant qu'il existe une crise d'excédents.

3 — Interdiction immédiate et définitive des importations de vins d'Afrique du Nord, volé à nos compatriotes rapatriés.

4) — Syndicalisme fort à la base (village — canton) afin de contrôler les décisions prises en haut lieu. Création de véritables « Municipalités » agricoles élues.

ARBORICULTURE

Priorité absolue à notre production afin d'éviter l'effondrement des cours, (Voir Europe Marché Commun.)

ELECTRICES, ELECTEURS,

pour la justice, les libertés, le progrès et la prospérité de notre région,

Votez ALLIANCE REPUBLICAINE - Robert THIERY - Commandant ELY

Imp. C. et C. — Montpellier